



e-book

# Déménager sans stress

Découvrez nos conseils & astuces

Qui a déjà déménagé, ou y a participé, le sait mieux que personne : un déménagement, c'est beaucoup de boulot. Lorsque vous avez en-fin trouvé votre maison de rêve ou fait construire, il y a encore énormément de choses à régler. Vous trouverez ici un guide pratique pour garder le stress du déménagement sous contrôle. De l'emballage malin des caisses au règlement facile de tout ce qui a trait à votre énergie : nous veillons à ce que vous n'oubliez rien et que vous soyez prêt pour un bon départ, plein d'énergie.

Bonne lecture !

**1**
**3 mois avant votre déménagement**

Résiliez votre contrat de location et commencez déjà à faire le tri (débarrassez-vous de tout ce dont vous n'avez plus besoin !).

**2**
**2 mois avant votre déménagement**

Commencez à préparer les caisses. Dans cet e-book, vous trouverez des conseils & astuces très pratiques !

**4**
**Peu avant votre déménagement**

Une fois que vous avez les clés de votre nouvelle habitation, il est important de noter les relevés de compteur avec l'autre partie. Vous pouvez ensuite transmettre toutes les informations à Luminus. Cela vous permettra de bénéficier immédiatement de l'électricité, de la lumière et de la chaleur dans votre nouveau chez-vous.

**3**
**1 mois avant votre déménagement**

Contactez votre commune, bureau de poste, banque, club sportif, fournisseur d'énergie...

**5**
**Le jour de votre déménagement**

Que tout se passe agréablement ! Prévoyez quelques boissons et en-cas pour celles et ceux qui sont venus vous aider. Si vous avez encore des informations à transmettre à Luminus, nous vous serions reconnaissants de le faire dès que possible.

**6**
**Après votre déménagement**

Communiquez votre nouvelle adresse à toutes vos connaissances et explorez votre nouveau quartier !



## 3 mois avant votre déménagement



### Résiliez votre contrat de location

Si vous louez actuellement une maison ou un appartement, avisez le propriétaire que vous envisagez de déménager. Sachez que vous êtes encore soumis(e) à certaines conditions. Vous pouvez les trouver facilement dans votre contrat de location. En général, vous devez tenir compte d'un délai de préavis de 3 mois. Par ailleurs, pendant les premières années d'application du contrat de location, vous êtes redevable d'une indemnité.

Veillez également à vous mettre d'accord clairement sur différentes choses telles que la reprise des lampes ou des rideaux. Si vous les avez vous-même pendus et que vous ne souhaitez pas les reprendre, vous pouvez parfois négocier un bon prix de rachat. Cette somme sera la bienvenue pour étoffer la déco de votre nouveau chez-vous !

## 2 mois avant votre déménagement

### Emballé, c'est pesé !

Bien que préparer les caisses ne soit pas particulièrement agréable, remettre cette tâche à plus tard n'est pas la solution. Emballer prend du temps et demande de l'organisation. Alors, assurez-vous de commencer bien à l'avance pour éviter le stress.

Vous trouverez ci-dessous quelques conseils & astuces utiles. Mais, avant tout : veillez à ne pas prendre toutes vos affaires avec vous dans votre nouvelle habitation. Donnez les quelques articles que vous n'utilisez pas souvent ou vendez-les sur des sites de seconde main. Vous économiserez ainsi beaucoup d'espace !



**Conseil d'emballage pratiques !**

# Conseil & astuces emballants

## Commencez à étiqueter

Utilisez différentes **étiquettes** pour chaque pièce. Notez non seulement ce qu'il y a dans la caisse, mais également dans quelle pièce elle doit être déposée. Et faites un inventaire par pièce.

Collez les étiquettes sur le dessus des caisses **ET sur le côté**, pour savoir à tout moment ce qu'il y a dedans – même si les caisses sont empilées. Cela vous simplifiera la vie, tout comme celle des personnes qui vous aideront à déménager.



## Boîtes de déménagement

Jouez la carte du respect de l'environnement en choisissant les **boîtes de déménagement réutilisables**. Kodibox loue des bacs de déménagement en plastique. Parfait pour une utilisation immédiate et plus solide que les caisses en carton.

Vous préférez utiliser des caisses en carton ? Alors suivez la règle suivante : **plus l'objet est grand, plus la caisse doit être petite**. Généralement, de grands objets placés dans de grandes caisses créent des déchirures dans le carton.



## Cordons électriques

Prenez en photo les cordons électriques. Enroulez-les avec soin et utiliser des étiquettes pour les distinguer. Ainsi, il sera plus facile de rebrancher vos appareils.

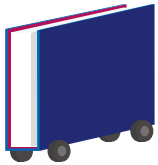
## Savoir, c'est pouvoir



Cette formule s'applique aussi lors d'un déménagement. Que vous déménagiez par vous-même ou que vous fassiez appel à une entreprise, il est toujours utile de connaître précisément la taille des meubles et de savoir par quelle porte ou fenêtre ils pourront passer... ou non.

## Emballer séparément les choses dont vous aurez vite besoin

Commencez toujours par les choses dont vous n'avez pas besoin tout de suite. Les choses que vous n'utilisez pas souvent peuvent être emballées bien à l'avance. Au dernier moment, placez ce que vous utilisez tous les jours dans une valise (ou autre) que vous pouvez facilement déplacer. N'oubliez rien : pyjama, nécessaire de toilette, papier toilette, produits de nettoyage, sacs poubelle...



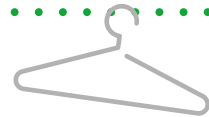
### Tout en douceur

Déménagez des objets lourds, tels que des livres (scolaires), à l'aide d'une valise à roulettes.



### Vêtements

Mettez vos vêtements dans les sacs... poubelle ! Cela peut sembler bizarre, mais ainsi vous pouvez laisser vos vêtements suspendus à des cintres et ils seront protégés de la poussière ou d'autres saletés.



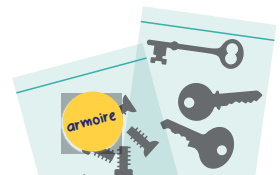
## Fragile ?

Enveloppez les objets fragiles dans des draps ou des essuies. Vous pouvez bien sûr opter pour le papier journal ou le film à bulles (en grande quantité), mais les draps et les essuies doivent aussi être déménagés. Ainsi, vous faites d'une pierre deux coups. Faites la même chose avec vos verres : protégez-les avec vos chaussettes par exemple !



### Clés et petites vis

Videz vos armoires et tiroirs. Fermez-les à clé et conservez les clés ensemble dans un sac à sandwich par exemple. Idem pour vos petites vis et autres accessoires : mieux vaut les garder dans des sacs plastiques pour éviter de perdre du temps à les chercher.



### Bijoux

Pour ne pas emmêler vos bijoux, organisez-les intelligemment. Nous avons trouvé l'astuce suivante dans une [vidéo sur BuzzFeed](#) : utilisez des rouleaux de papier toilette vides pour y enrouler vos colliers. Quant aux boucles d'oreille et boutons de manchette, piquez-les dans un morceau de carton. Pratique, n'est-ce pas ?

## Avez-vous des enfants ?

### Contactez l'école

Si vous déménagez dans une autre région, il est certain de vous devez trouver **une nouvelle école pour vos enfants**. Ne perdez pas de temps. En règle générale, l'inscription dans une nouvelle doit être effectuée l'année précédente. Parfois, il existe même une procédure d'enregistrement séparée au préalable.

 **Via le site internet Droit d'inscription, vous trouverez les informations pour savoir qui peut s'inscrire, où et quand.**



### S'appuyer sur une entreprise de déménagement

Vous pouvez déménager par vous-même ou faire appel à une entreprise spécialisée. Si vous le faites vous-même, veillez à prévoir assez de temps à l'avance et à demander suffisamment d'aide, en particulier pour les objets lourds et volumineux.

Si vous choisissez de demander l'aide d'une entreprise de déménagement, optez pour une société reconnue qui affiche des prix raisonnables. Sur le site internet de la [Chambre Belge des Déménageurs](#), vous trouverez un **aperçu très pratique des déménageurs agréés**. Faites une sélection des différentes postes et demandez un **devis détaillé** afin de pouvoir comparer. Habituellement, les entreprises de déménagement prennent en compte 3 coûts : **le chargement, le transport et le déchargement**.

Si vous vivez dans un appartement, vous avez également besoin d'un **lift élévateur** pour déplacer les meubles lourds. En tout cas, il est recommandé de demander l'aide d'amis (robustes). Beaucoup de soutien rend le travail plus léger.

Faire appel à une entreprise de déménagement ou déménager par vous-même ?



### Quelques conseils

- ✓ **Si possible, déménagez pendant la semaine.** Vous payez une entreprise de déménagement jusqu'à 75% de plus si vous déménagez pendant le week-end !
- ✓ **Introduisez à temps votre demande de congé à votre travail.** N'oubliez pas aussi de communiquer votre nouvelle adresse à votre employeur.
- ✓ **Contactez la commune bien à l'avance.** Si le jour de votre déménagement vous devez prévoir un emplacement de stationnement devant votre habitation, mieux vaut le réserver à temps auprès de la commune.

## 1 mois avant votre déménagement

### Informez vos fournisseurs fixes

Contactez :

- ✓ Votre nouvelle commune. Demandez une carte de riveain à votre nouvelle adresse.
- ✓ Votre fournisseur d'énergie. Avec notre service de déménagement en ligne sur [luminus.be/demenagement](https://luminus.be/demenagement), simplifiez-vous la vie en quelques clics. Indiquez-nous votre nouvelle adresse et nous nous chargeons de tout pour que vos services énergétiques soient prêts pour le grand jour !
- ✓ Votre compagnie de distribution d'eau
- ✓ Votre fournisseur pour la télévision, la téléphonie et internet
- ✓ Votre assureur
- ✓ Votre mutuelle
- ✓ Vos clubs sportifs
- ✓ Les services abonnement des journaux et magazines auxquels vous êtes abonné(e)
- ✓ Votre banque
- ✓ Le bureau de poste
- ✓ Vous avez un animal de compagnie ? Informez la banque de données relative aux animaux identifiés par puce électronique de votre changement d'adresse (si votre animal de compagnie a une puce électronique bien sûr).



Sur  
[luminus.be/  
demenagement](https://luminus.be/demenagement)  
ou 078 180 183



### Quelques conseils

Installez-vous confortablement et utilisez le Service de déménagement de Bpost. Grâce à celui-ci, vous pouvez réexpédier votre courrier à votre nouvelle adresse et aviser vos fournisseurs de votre déménagement.

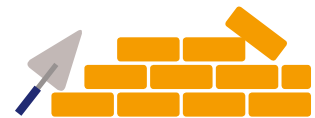


### Le jour de votre déménagement

Pour que le jour de votre déménagement se déroule sans anicroche, veillez à garder quelques liquidités sur vous. C'est toujours utile. Tenez compte du fait par exemple que vous devez payer l'entreprise de déménagement en argent liquide. Prévoyez des boissons et des en-cas pour les proches qui sont venus vous aider à déménager (café et biscuits pour le matin – eau, boissons fraîches et sandwiches pour le midi).

## Vous faites construire ?

Vous n'allez pas tout de suite habiter dans votre nouveau chez-vous, mais vous avez peut-être déjà besoin d'énergie pour poursuivre la construction. Informez alors le service clientèle de Luminus que vous souhaitez garder le montant de votre acompte aussi bas que possible.



Dès que vous avez accès à votre nouvelle habitation, il est également temps de régler quelques questions qui ont trait à votre énergie.

Les systèmes d'éclairage et de chauffage fonctionnent-ils dans votre nouvelle habitation ?

OUI

NON

**Signez facilement un nouveau contrat de livraison d'énergie dans votre espace client My Luminus ou contactez-nous au 078 180 183.**

Choisissez comme date de début souhaitée le jour où l'on vous remet les clés. Pendant la période où vous devenez client(e), indiquez si le(s) compteur(s) est/sont fermé(s) et prenez rendez-vous aussi vite que possible avec le gestionnaire de réseau de distribution (GRD) afin de faire ouvrir le(s) compteur(s). Tenez compte du fait que cela peut prendre un certain nombre de jours, et que le GRD ne peut le faire que si vous disposez déjà d'un contrat de livraison valable. Une fois le contrat signé il faut environ 2 jours ouvrables pour que le GRD en soit informé.

Indiquez votre code postal sur le site internet de la CWaPE et vous saurez qui est votre GRD.

**Enregistrez la reprise du compteur via My Luminus ou sur [luminus.be/demenagement](https://luminus.be/demenagement). Notez vos relevés de compteur avec l'autre partie pour éviter tout malentendu ultérieur.**

Faites-le au moment de la remise des clés en deux exemplaires : l'un pour vous-même et l'autre pour le loueur ou le propriétaire. Vous trouverez ce document sur le site internet de Luminus. Pour éviter toute discussion ultérieure sur les relevés de compteur, il est important que le document soit signé par les deux parties. Une fois que vous avez réuni toutes les données, vous pouvez (le même jour) contacter votre fournisseur d'énergie afin de clôturer le déménagement. Veillez aussi à disposer d'un document de reprise des énergies pour la compagnie de distribution d'eau.

Bientôt, vous recevrez les factures d'acompte pour votre nouvelle adresse. Nous calculons le montant en fonction des données de consommation antérieures ou des données que vous avez vous-même fournies. **Chez Luminus, vous pouvez toujours adapter votre montant d'acompte via [My Luminus](#).**

**La facture de clôture pour votre précédente habitation** est calculée sur base de votre consommation. Cette consommation est déterminée en fonction des relevés de compteur, qui sont contrôlés par le gestionnaire de réseau de distribution (GRD). Après approbation du GRD, faites établir votre facture de clôture par votre fournisseur d'énergie. Si aucun relevé de compteur n'a été communiqué, la facture de clôture est basée sur une estimation de votre consommation d'énergie.





## Après votre déménagement



### Communiquez votre changement d'adresse à votre commune

Dans les 8 jours après votre déménagement, signalez votre nouvelle adresse auprès du service Population de votre commune ou ville. Par la suite, un officier de police se présentera chez vous et vous pourrez faire modifier votre carte d'identité. N'oubliez pas aussi de faire modifier les données reprises sur le certificat d'immatriculation de votre véhicule. Lors de votre visite à la maison communale, demandez le calendrier des collectes afin de savoir quand les poubelles sont ramassées, et renseignez-vous sur les règles et dispositions en vigueur dans votre nouvelle commune.

### Cherchez un nouveau médecin, dentiste...

Si vous déménagez loin, vous devrez très probablement chercher un nouveau médecin, dentiste, vétérinaire, etc. Le plus simple est de demander à votre médecin actuel s'il peut vous recommander un collègue installé dans le quartier de votre nouvelle habitation.

### Découvrez votre nouveau quartier

Ne soyez pas timide, conviez vos nouveaux voisins à boire un verre pour faire connaissance ! Avoir un bon contact avec ses voisins, c'est toujours précieux. Et profitez-en pour inviter vos proches à découvrir le résultat du déménagement.

### Votre check-list



Vous trouvez que cet e-book n'est pas assez condensé ? Pas de problème, nous avons tout résumé dans une check-list très pratique que vous pouvez imprimer facilement après votre déménagement.

# Check-list de déménagement

Déménager, c'est devoir penser à beaucoup de choses en même temps. Malheureusement, nous ne pouvons pas réduire la quantité de formalités administratives. Mais grâce à cette check-list très pratique, nous pouvons vous aider à garder le stress sous contrôle !

## 3 mois avant votre déménagement

- Déterminez votre budget pour le déménagement.
- Contactez le propriétaire de votre logement locatif pour résilier le bail.



## 2 mois avant votre déménagement

- Trier - Jeter - Garder.
- Prévoir des boîtes de déménagement.
- Emballez déjà ce dont vous n'avez pas besoin immédiatement et étiquetez vos caisses clairement.
- Contactez l'école ou la crèche.
- Contactez une entreprise de déménagement ou trouvez des amis/famille qui veulent vous aider.
- Videz votre garde-manger.
- Réservez un emplacement de stationnement auprès de la commune.



## 1 mois avant votre déménagement

- Trouver quelqu'un pour garder les enfants le jour du déménagement.
- Location ou collecte de boîtes de déménagement et de matériel d'emballage.
- Planifier le nettoyage de votre ancien et/ou nouveau domicile.
- Réaliser des travaux dans votre ancienne et/ou nouvelle habitation.
- Prévenez votre employeur.
- Demandez un jour de congé si nécessaire.

### Contactez :

- Votre nouvelle commune et demandez une carte de riverain à votre nouvelle adresse.
- Votre fournisseur d'énergie. Vous pouvez déjà informer Luminus de votre déménagement sur [luminus.be/demenagement](https://luminus.be/demenagement). De cette manière, c'est déjà fait. Les relevés de compteurs peuvent être ajoutés ultérieurement.
- Votre compagnie de distribution d'eau.
- Votre fournisseur pour la télévision, la téléphonie et internet.
- Votre assureur, votre mutuelle, clubs sportifs.
- Les services abonnement des journaux et magazines auxquels vous êtes abonné(e).
- Votre banque, Le bureau de poste.
- La banque de données relative aux animaux identifiés par puce électronique (si votre animal de compagnie a une puce électronique).

## 1 semaine avant votre déménagement

- Emballez toutes vos affaires dans des boîtes de déménagement clairement étiquetées.
- Assurez-vous que le courrier soit transféré à votre nouvelle adresse.
- Dégelez le congélateur.



## Le jour de votre déménagement

- Vous êtes locataire ? Faites la description du lieu de votre nouvelle maison.
- Munissez-vous de suffisamment d'argent liquide pour payer l'entreprise de déménagement par exemple.
- Prévoyez des boissons et en-cas en suffisance pour tous les proches qui sont venus vous aider à déménager.
- Relevez les compteurs (gaz naturel, électricité, eau) de votre ancienne habitation avec le nouveau résident.
- Relevez également les compteurs dans votre nouvelle habitation.



**Astuce :** mieux vaut noter les relevés dans le document de reprise des énergies.

## Après votre déménagement

- Vous nous avez déjà informés de votre déménagement. Veuillez nous fournir les données manquantes si nécessaire (relevés de compteurs).
- Faites enregistrer votre changement d'adresse auprès de votre commune.
- Faites modifier les données reprises sur le certificat d'immatriculation de votre véhicule.
- Cherchez un nouveau médecin, dentiste (et vétérinaire).

**Notes :** .....

Transférez facilement votre contrat d'énergie sur [luminus.be/demenagement](https://luminus.be/demenagement) ou en appelant le 078 180 183.